



DEPARTEMENT DE LA SEINE ET MARNE



**Plan Local d'Urbanisme
P.L.U**

**PLAN DES SERVITUDES
Ouest**

LEGENDE

- + + + — Limite de commune
- — — — — Canalisation de gaz (g 1)
- — — — — Canalisation électrique (e 1)
- (O) — Alignements approuvés (a 1)
- ▨▨▨▨ Zone ferroviaire en bordure de laquelle peuvent s'appliquer les servitudes relatives au chemin de fer (f 1)
- ▨▨▨▨ Cimetière (a 1)
- (70) — Servitude aéronautique de dégagement (a 1)
- ▨▨▨▨ Protection des bois et forêts soumis au régime forestier (a 1)
- — — — — Servitudes relatives aux interdictions d'accès devant les propriétés limitrophes d'agglomération en application des articles 4 et 5 de la loi n° 657 du 3 Janvier 1969 (a 1)
- — — — — Zone de garde FRANCE TELECOM (e 1)
- — — — — Zone de protection FRANCE TELECOM (e 1)

Vo pour être adressé au
DIRECTION DE L'URBANISME
Et MM. D'...

La date

Echelle
1/5000

5.1

Roissy-CDG
10, rue de l'Europe 95000 PARIS
Tél. : 01.42.22.21.22 - Fax : 01.42.22.21.22
E-mail : roissy@seine-marne.fr

Agence de Mise
8, rue Georges Clémenceau 77000 MEAUX
Tél. : 01.60.20.02.03